



BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AU SECRÉTARIAT DE L'AFGC ACCOMPAGNÉ DU RÉGLEMENT AVANT LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2010

M Mme Mlle

Nom		Fonction	
Prénom			
Société / Organisme			
Adresse			
Code postal / Ville		Pays	
Téléphone		Fax	
E-mail			
Adresse pour la facturation			

	TARIF MEMBRES AFGC TTC	TARIF NON MEMBRES AFGC TTC
OPTION 1 : mardi 7 décembre	60 €	90 €
OPTION 2 : mercredi 8 décembre	60 €	60 €
OPTION 3 : mardi 7 et mercredi 8 décembre	120 €	150 €
Dîner du 7 décembre	40 €	40 €
Achat du livre : « Ponts mixtes Acier/Béton »	60 €	60 €
TOTAL	€ TTC	€ TTC

OPTION 1 : Les aciers à hautes performances dans la construction - mardi 7 décembre

Membre de l'AFGC Non membre

- Je participerai aux conférences
- Je participerai au déjeuner
- Je participerai au dîner (non inclus dans les droits d'inscription)

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux conférences du 7 décembre, le déjeuner, les pauses café, et le guide AFGC « Aciers à hautes performances et ouvrages innovants » (offert par ConstruireAcier).

OPTION 2 : Résultats du projet national MIKTI - mercredi 8 décembre

- Tarif unique
- Je participerai aux conférences
- Je participerai au déjeuner
- Je souhaite acheter le livre « Ponts mixtes Acier/Béton » au tarif préférentiel

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux conférences du 8 décembre, le déjeuner et les pauses café.

OPTION 3 : Conférences - mardi 7 et mercredi 8 décembre

Membre de l'AFGC Non membre

- Je participerai aux conférences
- Je participerai aux déjeuners
- Je participerai au dîner (non inclus dans les droits d'inscription)
- Je souhaite acheter le livre « Ponts mixtes Acier/Béton » au tarif préférentiel

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux conférences du 7 et 8 décembre, les déjeuners, les pauses café, et le guide AFGC « Aciers à hautes performances et ouvrages innovants » (offert par ConstruireAcier).

PAIEMENT

Le paiement est à faire en euros, par chèque ou par virement et à joindre au présent bulletin d'inscription ; en cas de paiement par virement bancaire joindre une copie de l'ordre de virement.

➤ **Chèque à l'ordre de l'AFGC**

➤ Virement au compte AFGC (hors éventuels frais bancaires) :

RIB : BNP PARIBAS 30004 00066 00010003793 67

BIC : BNPAFRPPMAS